



Section sportive scolaire Football

Dossier d'inscription

Collège Jean-François Champollion – Voisins Football Club



VOISINS
— le bretonneux —

Dossier d'inscription – Section sportive football



1. Principes de fonctionnement

La section sportive scolaire repose sur une convention entre le Collège Jean-François Champollion et le Voisins Football Club.

L'objectif d'une section sportive est de concilier réussite scolaire et sportive. La réussite scolaire de l'enfant est au cœur du fonctionnement de la section sportive. Au niveau sportif l'objectif principal est la progression individuelle et collective ainsi que l'épanouissement personnel du joueur ou de la joueuse.

Il s'agit donc un parcours exigeant. Les élèves doivent être motivés et sérieux, avoir une réelle capacité de travail, une organisation et une gestion efficaces de leur temps et des leurs activités (travail scolaire, entraînements, repos, alimentation, sommeil, etc...). Une vie équilibrée est une condition nécessaire de réussite.

En vertu de la circulaire MENE2009073C du 10-4-2020, la section sportive scolaire visera tout particulièrement à :

- Développer la mixité
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Rechercher l'inclusion

2. Conditions d'Admission

L'admission en section sportive est décidée par une commission composée de :

- Mr Brion Julien, professeur agrégé d'EPS, responsable de la section sportive football
- Mme Stéphanie Audel, professeure de français en classe de 5^{ème}
- Mr Tselvelis Alexis, professeur des écoles et directeur technique au Voisins Football Club

Conditions scolaires

L'élève souhaitant intégrer la section sportive doit faire la preuve via son dossier scolaire :

- D'acquis scolaires solides et de résultats scolaires suffisamment bons pour permettre d'envisager une réussite scolaire à court et long terme
- D'un comportement irréprochable en classe et au sein des établissements scolaires fréquentés

La commission d'admission se réserve le droit chaque année de donner sa chance à un/des élève(s) dont les acquis scolaires sont fragiles mais dont la participation à la section sportive apparaît comme un levier pour limiter le risque de décrochage scolaire.

L'élève souhaitant intégrer la section sportive scolaire devra être licencié à l'Association Sportive du Collège Jean-François Champollion tout au long de sa participation au dispositif. Dans ce cadre, il acceptera à son inscription la participation à des compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

L'objectif pour l'élève inscrit en section sportive en classe de 6^{ème} est de poursuivre sa scolarité dans ce dispositif jusqu'en classe de troisième. Il revient cependant à l'équipe enseignante de suspendre temporairement ou définitivement la participation d'un élève à la section sportive si cela est jugé nécessaire.

Conditions sportives

L'élève souhaitant intégrer la section sportive doit faire la preuve via des tests :

- De sa motivation et de sa détermination à s'engager à long terme dans le cadre de la section sportive et dans le cadre du club de Voisins-le-Brettonneux ;
- De compétences tactiques et techniques dans l'activité football ;
- D'un état d'esprit positif compatible avec les exigences de la section sportive et des valeurs transmises par le club.

L'élève souhaitant intégrer la section sportive scolaire devra être licencié au Voisins Football Club tout au long de sa participation au dispositif.

Tous les candidats participeront à des tests sportifs qui se dérouleront au stade du grand pré à Voisins-le-Brettonneux en présence des enseignants/animateurs de la section sportive.

Dossier d'inscription – Section sportive football



Conditions médicales

Depuis la circulaire MENE2009073C du 10-04-2020, aucun suivi médical n'est nécessaire et obligatoire concernant la pratique sportive dans le cadre des sections sportives scolaires.

Nous recommandons cependant que chaque enfant souhaitant intégrer la section sportive rencontre un médecin spécialiste de la médecine du sport afin de réaliser un examen cardiologique attestant qu'il n'y a pour l'élève aucune contre-indication à la pratique intensive du football.

Dérogations

Si des élèves intéressés ne dépendent pas du Collège Jean-François Champollion comme collège de secteur, ils devront faire une demande de dérogation auprès du directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN). Il ne revient pas à l'établissement ou au club d'accepter ou de refuser une demande de dérogation : cette décision est du ressort des services académiques.

En cas de dérogation, l'élève s'engage à poursuivre le dispositif sur l'ensemble de sa scolarité au collège. En cas d'arrêt de la participation au dispositif, l'élève devra retourner dans son établissement de secteur.

3. Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au collège. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. Ils sont invités à participer au dispositif « devoirs faits » pour être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs et dans l'apprentissage de leurs leçons.

L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux séances d'entraînement par semaine en classe de 6^{ème}/5^{ème} :

→ Les élèves inscrits pratiquent donc 3 heures effectives de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au collège et d'entraînement au club en classe de 6^{ème}/5^{ème}

L'emploi du temps des élèves est ensuite aménagé de façon à leur permettre de participer à une séance d'entraînement par semaine en classe de 4^{ème}/3^{ème} :

→ Les élèves inscrits pratiquent donc 1 heure et demi effective de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au collège et d'entraînement au club en classe de 4^{ème}/3^{ème}. Le fait de passer de 3h par semaine à 2h par semaine permet aux élèves de suivre les autres options proposées par l'établissement (anglais renforcé, espagnol renforcé, latin, grec).

L'entraînement s'effectue au stade du Grand Pré (football) ou au Gymnase de Pyramides (futsal). Les élèves se déplacent de façon autonome de l'établissement au lieu d'entraînement avant et après les entraînements. Ils ont rendez-vous directement sur le lieu d'entraînement si celui-ci est à 8h30 et peuvent rentrer chez eux sans passer par le collège à la fin de l'entraînement à 17h.

Encadrement des entraînements

L'encadrement est assuré par :

- M. Brion, professeur agrégé d'EPS, collège Jean-François Champollion, Voisins le Bretonneux
- M. Bernadou, titulaire du Brevet de Moniteur de Football, Voisins Football Club

4. Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- Sur le site du club : www.voisinsfc.fr
- Sur le site du collège Champollion : www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr
- Directement au stade du grand pré auprès des animateurs sportifs du club de football



Dossier d'inscription – Section sportive football

Le dépôt des dossiers se fera par courrier à l'adresse ci-dessous **avant le 6 Mai 2021**

Collège Jean-François Champollion
Section sportive scolaire football – M. Brion
Rue de la remise
78960 Voisins le Bretonneux

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Un dossier complet comprend :

- Un dossier d'inscription dûment rempli.
- 2 photos d'identité récentes à coller sur le dossier scolaire et sportif.
- Copie du livret unique scolaire CM1 et CM2 (uniquement pour les élèves entrant en classe de 6^{ème}) ou des bulletins de classe de collège
- 1 chèque de 37 euros à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Jean François Champollion (encaissé uniquement si l'enfant est admis)
- 1 enveloppe timbrée (20g) à votre adresse postale
- Pour les élèves concernés, projet d'accueil individualisé (PPI), programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), plan d'accompagnement personnalisé (PAP), projet personnalisé de scolarisation (PPS)

5. Calendrier

Les dates à retenir sont les suivantes :

- Mardi 30 Mars : de 18h30 à 19h30, réunion d'information à destination des familles au foyer du collège Jean-François Champollion de Voisins-le-Bretonneux
- Jeudi 6 Mai : date limite de retour des dossiers d'inscription
- Mercredi 12 Mai : test d'entrée en section sportive football de 10h à 16h
 - Tests techniques et physiques
 - Test scolaire
 - Test en situation de match
- Lundi 17 Mai : les résultats des sélections sont envoyés aux familles par voie postale

Collège Jean-François Champollion
Rue de la remise
78960 Voisins Le Bretonneux
www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr

VOISINS Football Club
Centre Sportif Les pyramides
Mail de Schenefeld
78960 Voisins Le Bretonneux
www.voisinsfc.fr



Dossier d'inscription – Section sportive football



Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de
responsable légal de l'enfant _____
licencié(e) au club de _____ l'autorise à participer aux tests d'entrée à
la section sportive scolaire football du collège Champollion de Voisins le Bretonneux qui aura lieu
au stade du Grand Pré de Voisins le Bretonneux.

LE MERCREDI 12 MAI de 9h à 15h

J'atteste que mon enfant est assuré pour les dommages causés ou subis à l'occasion de cette
activité et je reconnais au responsable le droit de prendre toutes les mesures d'urgence qui
pourraient s'avérer nécessaires.

Fait à _____, le _____

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Collège Jean-François Champollion
Rue de la remise
78960 Voisins Le Bretonneux
www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr

VOISINS Football Club
Centre Sportif Les pyramides
Mail de Schenefeld
78960 Voisins Le Bretonneux
www.voisinsfc.fr

Dossier Scolaire



NOM :	PRENOM :	PHOTO :
NE LE :	A :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :		
VILLE :		
NOM ET PRENOM DU OU DES TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE :		
TELEPHONE :	PORTABLE :	
E-MAIL DU/DUS RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :		
ETABLISSEMENT/ECOLE FREQUENTE(E) :		
AVIS DE L'ENSEIGNANT :		

Collège Jean-François Champollion

Rue de la remise
78960 Voisins Le Bretonneux
www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr

VOISINS Football Club
Centre Sportif Les pyramides
Mail de Schenefeld
78960 Voisins Le Bretonneux
www.voisinsfc.fr

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Lettre de Motivation

Pourquoi veux-tu cette section sportive scolaire football ?



A large rectangular area with horizontal dotted lines for writing the motivation letter.

Dossier Sportif



Collège Jean-François Champollion

Rue de la remise
78960 Voisins Le Bretonneux
www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr

VOISINS Football Club
Centre Sportif Les pyramides
Mail de Schenefeld
78960 Voisins Le Bretonneux
www.voisinsfc.fr

NOM :	PRENOM :	PHOTO :
NE LE :	A :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :		
VILLE :		
CLUB ACTUEL, EQUIPE FREQUENTEE ET POSTE OCCUPE :		
SELECTIONS OBTENUES ET STAGES EFFECTUES AU COURS DE LA SAISON PRECEDENTE :		
CE QUE J'AIME DANS MON POSTE ET CE QUE J'AIME MOINS :		
AVIS DE L'EDUCATEUR/ENRAINEUR :		

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Dossier Sportif



CHARTRE D'ENGAGEMENTS

En m'engageant dans la section sportive scolaire option football, je m'engage à :

1. Être un élève exemplaire au sein du Collège Jean-François Champollion, respectueux des règles de vie au collège, des adultes et des autres élèves
2. Privilégier avant toutes autres choses sa réussite scolaire en apprenant mes leçons, en participant en classe, en réalisant mes devoirs et en préparant mes contrôles avec sérieux
3. Être un joueur exemplaire au sein du Voisins Football Club, respectueux des arbitres, entraîneurs, partenaires, adversaires et de l'ensemble des bénévoles du club
4. A être présent à l'heure à chaque séance d'entraînement (sauf motif valable) et à justifier mes éventuelles absences
5. A venir à chaque entraînement avec mon matériel et à respecter le matériel du club
6. A m'engager pleinement dans les entraînements proposés de façon à m'inscrire dans une réelle logique de progression
7. A prendre une douche à la fin de chaque séance d'entraînement
8. A m'inscrire à l'Association Sportive du collège et à participer à d'éventuelles rencontres avec des sections sportives scolaires
9. A me déplacer de façon autonome en respectant les règles de sécurité, entre le Stade du Grand Pré et le Collège, de façon à être à l'heure pour mes entraînements et mes cours

En signant cette chartre de bonne conduite, je m'engage à y respecter le contenu. Tout manquement à cet engagement est susceptible d'avoir pour conséquence l'arrêt de la participation à la section sportive scolaire football.

Signature de l'enfant

Signature du (des) responsable(s) légal(aux)

Collège Jean-François Champollion

Rue de la remise
78960 Voisins Le Bretonneux
www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr

VOISINS Football Club
Centre Sportif Les pyramides
Mail de Schenefeld
78960 Voisins Le Bretonneux
www.voisinsfc.fr